Des femmes cherchent à s'affirmer en tant que telles au sein des formations de gauche

Un nouveau texte collectif signé par des militants communistes, qui se déclarent non satisfaits du rapport adopté à l'unanimité par le comité central du P.C.F. lors de sa session du mois d'avril, nous a été transmis. Comme les précédents, il avait été adressé auparavant à « l'Humanité » et, le quotidien communiste a refusé de l'accueillir, comme les précédents, dans ses colonnes.

Ce texte a beaucoup circulé et a été discuté par un nombre relativement important de membres du P.C.F. Il a été gommé, atténué, avec l'espoir de le rendre acceptable pour la direction du parti communiste, en dépit d'un titre volontairement provocateur. Son originalité réside dans le fait qu'il est signé par des femmes et met en cause la politique du P.C.F. dans ce domaine.

Il est volontairement rendu public le jour de la réunion des responsables départementaux du P.C.F. chargées « du travail parmi les femmes » auxquelles se joindront les femmes membres du comité central, les femmes parlementaires et d'autres élues. Cette réunion, qui se déroule samedi 10 et dimanche 11 juin, à Argenteuil, se tient en présence de M. Georges Marchais.

Les auteurs rappellent dans leur document qu'une incompréhension existe depuis plusieurs dizaines d'années entre les revendications féministes et le P.C.F. Un malaise latent a, en conséquence, toujours existé chez les femmes communistes. Les membres du bureau politique avaient espéré le dissiper en accueillant parmi eux, en décembre 1972, Mme Mireille Bertrand, plus proche de la sensibilité des jeunes générations que Mme Madeleine Vincent, qui supervise la politique du P.C.F. « en direction des femmes ». Ce n'est sans doute pas par hasard que le texte que nous publions s'achève sur une citation de Mme Bertrand.

L'ouverture d'un débat public sur la politique des communistes vis-à-vis des femmes montre que la discussion qui s'est engagée au sein du P.C.F. à l'issue des élections législatives fait progressivement resurgir de nombreux thèmes qui avaient posé des problèmes dans le passé et que la direction du parti pouvait espérer avoir maîtrisés. Les problèmes des femmes mais aussi toutes les questions liées à la « morale », débattues avant le vingt-deuxième congrès, commencent à remonter à la surface.

Jugeant ses revendications insuffisamment prises en compte par les formations de gauche, un courant féministe cherche à s'exprimer aussi bien au sein du P.C.F. qu'au sein du P.S. Chez les communistes, cela prend la forme du lancement d'un journal « s'adressant à toutes les femmes et instaurant un nouveau rapport entre les femmes communistes et les femmes non-communistes ». L'idée de tendances est vivement écartée. A l'inverse, chez socialistes, des femmes venues aussi bien du CERES que de chez les partisans de M. Rocard ou des proches de M. Mauroy ont décidé d'officialiser une tendance « féministe ». Comme elles peuvent espérer atteindre le seuil de 5 % des mandats nécessaire pour être représenté dans les instances dirigeantes du P.S., leur initiative est apparue comme susceptible de provoquer une déstabilisation du délicat jeu de « courants » et « sous-courants » sur lequel repose le parti socialiste. M. Mitterrand a, même, dans un premier temps, soupçonné M. Rocard ou M. Mauroy d'être derrière cette initiative.

De même, au P.C.F., il est probable que l'initiative de ce groupe de femmes va être rapidement assimilée à « l'entreprise fractionnelle ». Les hommes rameneront volontiers les problèmes que leurs posent les femmes aux schémas de leurs affrontements politiques traditionnels.

THIERRY PFISTER.

(1) Annie Mégian, 71, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

Le parti communiste mis à nu par ses femmes

Dans un chapitre intitulé « l'immense travail de notre parti », le rapport du comité central d'avril 1978 évoque en dernier lieu la question des femmes. L'activité de notre parti y est appréciée comme « *une contribution bien plus considérable à la libération de la femme que telle discussion stérile qui voudrait nous donner des leçons en la matière* ». Il nous est dit que « *notre activité doit encore être enrichie, améliorée* », en tant que femmes communistes nous avons cherché dans ce rapport les éléments qui nous pourraient favoriser cet enrichissement. Quelle déception !

Il n'est certes pas question pour nous de remettre en cause « *les actions menées pour la défense des conditions de vie et de travail des femmes* », mais plutôt, puisque le texte du rapport semble les dissocier, de dire que les actions « *pour la défense de leur dignité, de leur droit à l'égalité ; pour l'évolution des mœurs et des mentalités retardataires* » sont plus qu'insuffisantes.

Que propose le parti dans ce domaine ? Discours, pétitions, sessions du comité central, initiatives non négligeables mais qui ne suffisent pas pour mettre en cause et éliminer les mentalités rétrogrades. On nous objectera « la loi-cadre pour la femme et la famille », déposée par le parti à l'Assemblée nationale, « commencement déterminant d'une campagne massive en faveur de la dignité ». Or, cette loi-cadre contine des hommes et des femmes, communistes ou non ? Son texte n'est-il pas resté, le plus souvent, dans les tiroirs de nos sections ? A-t-elle été élaborée et discutée par les « deux cent vingt mille femmes » communistes et nos camarades hommes ? Par qui a-t-elle été présentée ? Par trois femmes et soixante-dix hommes (1), c'est-à-dire le groupe communiste à l'Assemblée nationale. Pour la période électorale, bien sûr, nous avons lu quelques articles dans notre presse concernant le viol, et Gisèle Moreau (1) est jugée au procès d'Aix-en-Provence, où elle a d'ailleurs été refoulée parce que membre du P.C.F. Mais le parti a-t-il favorisé la mobilisation contre la violence sexuelle sous toutes ses formes, risque et angoisse quotidiens des femmes ?

Le rapport évoque discrètement ce que le parti a entrepris « à la veille des élections ». Qu'en est-il ? Deux rassemblements à la Mutualité. L'information avait été, une fois de plus, très discrète. Les femmes communistes y étaient peu nombreuses. Pourtant, lors de la réunion à laquelle participaient Christine Buci-Glucksmann et Jean Elleinstein, des discussions entre femmes communistes et non communistes avaient été amorcées et témoignaient d'une réelle volonté de vivre la politique. C'était une ouverture, et nous en attendions beaucoup. Pas un mot de cette réunion dans l'*Humanité*. Peu d'entre nous ont su ce qui s'y était passé. Pourquoi organiser de telles manifestations ? Voilà quelques exemples des « actes populistes majeurs » dont se flatte notre parti.

Pourquoi faut-il que toutes celles qui ont pris la parole, se sont engagées, ont informé, se sentent toutes impuissantes face à la contraception, l'avortement, contre le viol et ont essayé, tant bien que mal, d'articuler la lutte de classe et la lutte des femmes soient traitées de doléances de leçons et soient réduites à « *de mauvaises colères de féministes patentées* » (J. Frémontier, *Humanité-Dimanche* du 8 juin 1975 — soulignons le mot « patentées », qui, lorsqu'il s'agit des femmes, a une connotation bien précise). N'oublions pas qu'au même moment Georges Marchais, dans un discours aux femmes, à Saint-Ouen, associe dans ses critiques Gisèle Halimi et le gouvernement. On se souviendra lié de la « *ferme opposition du contrôle des naissances* » du projet de loi présenté par le P.C.F. en 1956. L'argument démographique invoqué dans ce projet a été repris en 1973 dans la proposition de loi sur l'avortement et l'interruption de grossesse en terme d'« intérêt national ». Quant aux « leçons », le parti en a reconnu le bien-fondé sans rien en dire, en changeant avec « retard » de position, en essayant de s'adapter aux exigences manifestées par le mouvement des femmes et des féministes, tout en continuant à dénigrer ceux-ci.

Pourquoi ces retards ?

Le parti a-t-il progressé ? Oui. Mais comment ? En multipliant les discours dont le contenu demeure d'une vision quasi-stérile des femmes. Par exemple, rares sont les textes où le mot femme n'est pas immédiatement associé au mot famille. L'esprit de la loi-cadre repose également sur une vision quasi-stérile. Les femmes nous ne nions pas la nécessité des lois et surtout d'une telle loi. Mais qu'est-ce qu'une loi laissée à sa propre vertu ? Que devient son terrain d'application pratique s'il n'est pas l'objet d'une bataille idéologique ?

Pourquoi donc ces retards ou ces avancées tellement freinées qu'elles deviennent elles-mêmes des retards ? Qu'est devenue la pratique offensive du P.C.F. qui faisait que les communistes présentaient des listes de femmes aux élections municipales à Malakoff et à Villejuif, alors qu'elles n'étaient encore ni électrices ni éligibles ? Pourquoi cette difficulté pour notre parti à être aujourd'hui à l'avant-garde des luttes des femmes ? Une des son origine dans un postulat exprimé en ces termes par Georges Marchais en décembre 1977 : « *Non, nous ne sommes pas « féministes », si cela veut dire opposer, comme parfois cela est fait, les femmes aux hommes, les travailleuses aux travailleurs.* » Que Georges Marchais le veuille ou non, cette opposition ne se produit pas à une tentative de certains d'opposer, elle existe ! Et chaque femme la vit quotidiennement. Cette oppression qu'elle subit de la part des hommes. Bien sûr, le parti parle d'« inégalités spécifiques » mais « cet classifié pour les mettre à la remorque de la lutte générale contre le « grand capital » et considérant ainsi cette spécificité. Par la, l'articulation lutte de classe-lutte des femmes est totalement laissée de côté, et le rapport traditionnel homme-femme, fondé sur l'idéologie patriarcale inhérente à l'idéologie dominante, jamais remis en cause. Déjà la résolution du vingt et unième congrès parlait de « vieille idéologie réactionnaire » à propos de l'opposition homme-femme. Était-ce là une allusion à la thèse d'Engels, selon qui, « *dans la famille, l'homme est le bourgeois, la femme tour le rôle du prolétaire* » (*L'Origine de la famille*, Ed. sociales, p. 73) ?

Pour le P.C.F., le lieu privilégié de l'exploitation de la femme, c'est le travail. En privilégiant ce lieu, on escamote les autres terrains d'oppression et d'exploitation que sont le couple et la famille. Le développement des équipements sociaux-collectifs ne supprimera pas seul les phénomènes d'opprobre, « *le développement* » de la famille et le couple. Ces équipements [illegible] ne [illegible] ainsi l'idéologie réformiste.

Les références aux « mentalités » ou « mentalités retardataires » sont certes de plus en plus fréquentes dans les textes de notre parti. Mais ils ne disent rien d'en parler, une autre est d'en analyser le fonctionnement, de les situer dans la pratique pouvons-nous avoir si nous laissons toutes ces questions sans réponse, en désarmant les femmes par notre silence ? Comment, en effet, se battre pour l'égalité sans se battre contre l'utilisation des femmes dans l'idéologie dominante, si tous les lieux de son service : dans l'éducation, dans la famille, dans le travail, dans les rapports sexuels ? Comment se battre contre le viol sans se battre contre la représentation sexuelle que les hommes ont des femmes et d'eux-mêmes, contre les violences qu'ils leurs font subir ? Dépassant la sanction pénale et remettre en cause la nécessité actuelle de la répression des violeurs par ses tribunaux, exigerait une véritable lutte de masse idéologique des femmes et des hommes contre le viol. Comment se battre pour l'avortement et la contraception sans se battre contre une certaine idéologie du milieu médical ?

L'argument du nombre n'est pas une preuve

Qu'en est-il enfin de la position des femmes communistes à l'intérieur du parti ? Suffit-il d'être au parti communiste pour se dégager (féministe) de la société communiste un qu'il est — il féministe parce qu'il est le parti communiste ? Se déclarer libéré de l'idéologie dominante parce qu'on serait entré au parti bloque les hommes et les femmes dans une situation réactionnaire. Si l'appartenance au parti nous sert souvent de caution, nous donne une suffisance supplémentaire, en nous rationnant dans la bonne conscience. Le parti communiste n'est pas spontanément féministe. Il faut, les femmes, les sentent-elles toutes si « à faire dans leur parti », comme l'affirme Madeleine Vincent (2) en novembre 1977 ? Comment de femmes, par exemple, osent prendre la parole dans les réunions ?

Nous nous disons femmes, nous serions le « parti de la libération de la femme », nous dit-on. L'argument du nombre n'est pas une preuve : on peut être femme et ne pas échapper aux « mentalités retardataires ». Il est également nécessaire de la « prise de position » de la femme. Mais que veut dire promouvoir ? Ce terme [illegible] ne [illegible] ne sont crédes dans les femmes se [illegible] quons une notre direction, si [illegible] tolère ici des instances non statutaires). Mais les femmes qui, dans ces commissions, ont pris [illegible] ne [illegible] sont souvent vite découragées. Interdictions multiples ou indifférence de la part des hommes, mépris, indifférence ou hostilité des hommes. C'est pourquoi ces commissions, qui auraient pu être le point de départ d'une nouvelle pratique, ont une activité restreinte. Il y a également, bien sûr, de notre propre responsabilité en tant que femmes communistes, de n'avoir pas encore compris tout l'enjeu d'une telle bataille.

Autre point crucial que celui de l'absence d'informations, absence qui favorise le maintien de mobilisation. Les femmes sont, de ce fait, isolées des luttes des autres femmes à l'extérieur et isolées entre elles à l'intérieur du parti. Un exemple récent : aucune information n'a été faite dans la presse du parti pour annoncer la manifestation de femmes contre les violences, les tortures mêmes, infligées à la jeune Heide Kempe-lors de son arrestation par la police.

Alors, que faire pour rattraper, ici, ce que le comité central d'avril 1978 appelle « *le retard pris dans le parti* » — *en particulier années 1956 — pour mettre à nous au politique et au théorie* » ?

Il faudrait d'abord regarder la réalité en face, admettre que l'oppression de la femme par l'homme est bien une réalité, la prendre en compte et reconnaître que la lutte contre cette oppression, loin de diviser le mouvement révolutionnaire ne pourra que le faire progresser. Il faudrait se souvenir aussi de nos porte à porte et des réponses des femmes : « *Mais nous n'avons pas la l'idéologie sexiste divise, bouge dans la classe ouvrière ; plus, elle retourne bien sombre de femmes de la lutte, les femmes, mais aussi les hommes ont tout intérêt à lutter contre cette idéologie qui vise à faire de l'un un être supérieur à l'autre. La lutte pour le socialisme passe par là. Comment un parti qui ne favorise pas la lutte à l'intérieur de ses structures, au nom de son refus de la contradiction, peut-il se dire révolutionnaire jusqu'au bout. Il faut que les commissions femmes prennent en compte tous les aspects de la lutte des femmes. Il nous faut reflétter ensemble à des nouvelles formes d'action et d'information prendre part aux luttes menées par les mouvements de femmes, non oies d'une manière individuelle et lancée, mais de façon massive. Avec Mireille Bertrand (2) nous pensons que « *les revendications spécifiques c'est-à-dire la lutte pour l'égalité des femmes, ne constituent pas à la recherche d'une égalité statique, mais créent au contraire les conditions de progrès généraux* ».

MICHÈLE GUENOUN,
ANNIE MÉJEAN,
JULIETTE NICOLAS,
PEGGY-INES SULTAN,
NICOLE-EDITH THÉVENIN.

(1) N.D.L.R. — Député communiste de Bretagne.

(2) N.D.L.R. — Membre du bureau politique du P.C.F.

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vendredi 9 juin, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), les sujets suivants ont notamment été abordés au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat :

● **LA SITUATION DU GROUPE NEOGRAVURE.**

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) ayant appelé son attention sur la menace que fait peser, selon lui, sur la société d'imprimerie de Néogravure-Corbeil, le « filialisation » élaboré par le groupe Hachette, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, a rappelé que notre industrie devait s'adapter aux nouvelles techniques. Il a estimé qu'il n'y avait pas lieu de rechercher aux problèmes posés les sommes qu'il accorde pour atténuer la gravité des conséquences sociales de cette adaptation. Précisant qu'il n'avait pas eu connaissance d'une contre-proposition des organisations syndicales, il a noté qu'il appartenait pas aux pouvoirs publics de se substituer aux responsables des firmes. Le député ayant observé que le commerce de l'imprimerie se dégrade à un tel point que la France est en passe de devenir totalement dépendante de l'étranger tant pour ses imprimés que pour son papier ou son matériel graphique, il a notamment réclamé le rapatriement des travaux effectués à l'étranger. Le ministre a reconnu que le fond du problème était que les commandes allaient vers l'étranger « *L'obscurité de la situation de l'entreprise ne peut être que de lui faire retrouver sa compétitivité, seule garantie à long terme de l'emploi* », a-t-il conclu.

● **L'INDUSTRIE DU TAXI.**

M. IANS (P.C., Hauts-de-Seine) ayant demandé que l'on taxe les carburants utilisés par les taxis afin d'en abaisser le prix du « G.P.L. », M. Stoleru, secrétaire d'Etat au travail, a confirmé, au nom du ministre du budget, que cette détaxation n'était pas possible. Le caractère d'impôt sur le général de la taxe, a-t-il précisé, ne permet pas de prendre en considération les situations professionnelles particulières. Par ailleurs, une telle initiative impliquerait un système de contrôle considérable. Le gouvernement, conclu le ministre, estime que les exploitants de taxis, qui sont exonérés de la vignette, ne sont pas défavorisés fiscalement.

« *Les chauffeurs en ont ras-le-bol* », a constaté le député qui a relevé que la demande qu'il avait formulée serait soutenue à l'Assemblée nationale par les groupes socialiste et communiste ainsi que par de nombreux membres de la majorité.

● **LA SITUATION DU THEATRE DE L'EST PARISIEN.**

En réponse à M. VILLA (P.C., Paris), M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, a rappelé que le TEP est installé depuis 1961 dans des locaux vétustes. Il a précisé qu'il était le calendrier retenu pour la reconstruction de ce théâtre « *En 1975 a été prise la décision d'exécuter sur l'emplacement actuel un projet dont le coût a été plafonné à 40 millions environ (F). M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, a rappelé que le TEP est installé depuis 1961 dans des locaux vétustes. Il a précisé quel était le calendrier retenu pour la reconstruction de ce théâtre «

Le Monde

société

SCIENCES

LE CONGRÈS «ESPACE ET CIVILISATION» A LYON

Un cosmonaute polonais devrait voler avant la fin de l'année

Lyon. — « Chaque fois qu'un équipage part en mission dans l'espace, et pendant toute la durée de celle-ci, un lanceur, un Soyouz et un équipage sont en alerte au sol, prêts à partir à sa rescousse. Chaque cosmonaute, quelle que soit sa tâche particulière, peut faire seul toutes les manœuvres de retour au sol. » Les questions de sécurité sont fondamentales pour le cosmonaute Oleg Makarov. Il est vrai qu'il fut un jour concerné au premier chef. Le 5 avril 1975, il partait pour le cosmos à bord du premier Soyouz-18. Un incident survint lors des premières minutes du vol, avant la mise en orbite. Les mécanismes de sécurité jouèrent, le Soyouz vint se poser en douceur dans une zone montagneuse de la Biélorie centrale. Avant même qu'il n'ait atterri, des skiens arrivaient à Sibérie. A leur bord, des parachutistes étaient prêts à sauter pour venir en aide aux cosmonautes en attendant l'arrivée des hélicoptères. Tout se passa à merveille ; Makarov et son coéquipier Lazarev n'eurent pas à lever le petit doigt. Mais « l'émotion avait été forte ».

Cela n'a pas empêché Makarov au début de cette année de repartir en Soyouz avec Vladimir Dzhanibekov pour aller passer quelques jours à bord de Salyut-6, avec deux autres cosmonautes, Youri Romanenko et Georgui Gretchko, qui, eux, y resteront plus de trois mois. Maintenant vide, Salyut-6 continue à tourner autour de la Terre et attend un nouvel équipage.

C'est pour des raisons de sécurité encore qu'Oleg Makarov, tout en précisant que ce n'est là qu'une opinion personnelle, pense que le prochain équipage qui ira occuper la station Salyut-6 sera formé de cosmonautes expérimentés, ayant déjà travaillé en orbite. Ils seraient ensuite rejoints par le cosmonaute polonais dont Makarov confirme qu'il devrait voler vers la fin de l'année. Avec le Tchécoslovaque Remek, ce sera le second Européen non soviétique à monter dans un Soyouz. Au cours du premier semestre 1979, un Allemand de l'Est ira aussi dans l'espace pour la mission d'observation de la Terre : la grande caméra MFK-6 que peuvent emmener à cette fin des Soyouz a été construite en R.D.A.

D'ici la fin de 1983, les cosmonautes hongrois, roumains, bulgares, cubains et mongols, actuellement à l'entraînement, devraient avoir volé à leur tour. Et techniquement rien n'exclut l'hypothèse d'un futur cosmonaute français. Le lancement de Salyut-6, avec son double système d'arrimage permettant des rendez-vous en orbite, avait pour objectif d'élargir les possibilités de coopération spatiale.

Un « plateau » impressionnant

C'est à Lyon, où il participe avec Djanibekov au congrès Espace et Civilisation, que Makarov donne ces précisions. Curieux congrès d'ailleurs. Un « plateau » impressionnant : les deux cosmonautes et six astronautes américains, dont Alan Shepard, premier Américain de l'espace, ou Edwin Aldrin, qui posa le premier débarquement sur la Lune ; de hauts responsables de la NASA, de l'Agence spatiale européenne, du Centre national d'études spatiales ; des scientifiques de grande réputation. Il ne manquait que des auditeurs, et plusieurs orateurs sont venus de très loin pour parler devant des banquettes.

Ce congrès pouvait être une manifestation drainant un vaste public : le directeur de la maison de la culture d'une ville moyenne se désistait. « *Avec quatre jours moins de préavis, j'aurais déplacé la moitié de ma ville* ». Cela pouvait être aussi un congrès scientifique de haute tenue par la compétence des orateurs. Mais celui-ci, en dépassant que de quelques minutes pour exposer leur sujet et il n'y eut aucun dialogue. Les deux voulait savoir pourquoi on lui avait demandé de faire « *un numéro* » devant quelques collègues qui le connaissaient déjà par cœur. Curieux congrès qui n'a pas su choisir entre deux orientations et y a perdu une part de son intérêt.

Tel qu'il a permis cependant de faire un point assez complet des programmes spatiaux actuels et futurs, d'indiquer les tendances du marché des satellites de télécommunications de préciser l'importance des découvertes astronomiques permises par les satellites ; on a pu confronter des résultats apparemment contradictoires de biologie spatiale les paramécies de l'expérience franco-soviétique Cytos se développant mieux dans l'espace qu'à sur la Terre ; ce qui n'est pas le cas des œufs de crevette de l'expérience franco-américaine Biostack. Les programmes américains d'accélération planétaire ontés à décrits avec quelques détails. Les espoirs de fabriquer industriellement des médicaments en orbite ont été évoqués. On a même discuté ce gigantesque et démentiel projet de capteur solaire orbital (40 kilomètres carrés, 18 000 tonnes, des dollars par dizaines de milliards).

Les activités spatiales sont de plus en plus multiples et diverses. Elles restent étonnantes.

MAURICE ARVONNY.

De notre envoyé spécial

Au sein du C.E.A.

UN OFFICE DE GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS EST CRÉÉ

Un office de gestion des déchets radioactifs vient d'être créé au sein du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Cet office, indique-t-on, « *préfigure un organisme à vocation nationale qui sera institué au sein du C.E.A. et dont il contribuera à définir la structure et les missions en liaison avec les pouvoirs publics concernés, et en fonction de leurs directives* ».

L'office de gestion aura notamment pour rôle d'énoncer les règles de conditionnement des déchets radioactifs produits par les différents établissements du groupe ; de les prendre en compte ainsi, éventuellement, que des déchets produits par d'autres organismes ; de gérer, en faire gérer sous son contrôle, par des tiers, les sites de stockage du C.E.A. L'office sera aussi chargé de la conception, de la recherche, de l'étude et de la réalisation des nouveaux sites de stockage.

PRÉPARATIFS POUR UNE « JOURNÉE DU SOLEIL »

Sur l'initiative de plusieurs personnalités, une « Journée du soleil » va être organisée le 23 juin 1979. M. Louis Bériot, secrétaire général de l'association Espaces pour demain, a indiqué, au cours d'une réunion de presse, que cette journée, destinée à populariser la revendication d'un plan grand effort en faveur du développement de l'énergie solaire, serait organisée en relation avec les collectivités locales, les associations et mouvements intéressés. En dehors d'Espaces pour demain, qui assure pour le moment la coordination des préparatifs, le comité d'organisation comprend notamment MM. Joël de Rosnay, Jean-François Bagnis, délégué à la qualité de la vie ; Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles ; Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire ; Brice Lalonde, des Amis de la Terre ; Georges Chavanes, P.-D. G. de Leroy-Somer.

● Espaces pour demain, 1, rue du Laos, 75015 Paris, tél. 783-49-21.

le rapport NORA MINC

l'informatisation de la société

"Le document officiel le plus important qui ait été publié en France depuis longtemps."
F. H. de Virieu "Le Matin de Paris"

"... A terme, c'est le pouvoir économique et politique qui est l'enjeu de la révolution télématique."
Y. de l'Ecotais "L'Express"

"Le rapport Nora Minc aura un immense avantage : il place le problème sous les projecteurs de l'opinion publique. A elle de bien vouloir en prendre conscience."
G. Suffert "Le Point"

En vente en librairie / 22 F

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

ÉDUCATION

LA FÉDÉRATION LAGARDE FIXE LES « OBJECTIFS PRIORITAIRES » POUR L'APPLICATION DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

Le ministre de l'éducation ayant annoncé au Sénat qu'il appliquerait la réforme de l'enseignement « *dans le cadre du budget* », la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Antoine Lagarde, estime qu'il faut « *définir l'ordre des priorités* » que cette décision nécessite. Dans un communiqué publié à l'issue des entretiens que ses dirigeants ont eus en avril et mai avec MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, la PEEP énumère les objectifs qu'elle considère « *comme prioritaires pour l'année scolaire 1978-1979* : effectifs de trente-cinq élèves dans les maternelles — les enfants de cinq quatre et trois ans étant considérés en priorité, — effectifs de vingt-cinq élèves au cours élémentaire première année, affectation au cours préparatoire d'enseignants « *dont le critère est la qualification pour cette classe* ».

Pour mémoire, la PEEP (fixe comme priorités l'accueil en sixième des élèves après « cinq ans de scolarité » ; la « rénovation de structure d'accueil pour les élèves en difficulté » ; « *il aura mit* [illegible] « *moyens suffisants pour* [illegible] *entreprises dans le cadre de la réforme de l'enseignement de soutien et des activités d'approfondissement, la mise en place d'une certaine participation des élèves et des parents pour instituer une réelle communauté scolaire* ».

Pour l'année 1979-1980, la PEEP « *exprime son inquiétude sur l'application de la réforme en ghettoïsant, dans il faut prévoir et prévoir les moyens nécessaires, tout particulièrement pour les ateliers de technologie* ».

La PEEP estime également prioritaires le développement des enseignants absents, la reconnaissance de l'éducation physique et sportive comme discipline à part entière, la « *concertation des projets sur les rythmes scolaires* », la gratuité des livres et des transports. Elle souhaite en fonction d'une rénovation de la fonction enseignante et de mesures concrètes de décentralisation.

RELIGION

UNE RÉVOLUTION SILENCIEUSE

De plus en plus de laïcs dans les aumôneries catholiques de l'enseignement public

La désaffection religieuse des adolescents et des jeunes est réelle, massive, croissante. Peut-être serait-il plus rigoureux de parler d'éloignement de l'Eglise et des sacrements. Il ne faut pas, en effet, ranger un courant de recherche spirituelle même s'il est maladroit et incohérent, même s'il recouvre des réalités hétérogènes : les sectes, Taizé, les mystiques orientales, etc.

Jeunesse devrait toujours s'écrire au pluriel, mais un dénominateur commun demeure en deçà ou au-delà des bravades ou des expériences les plus ambiguës et les moins durables : le désir d'échapper aux médiocrités de notre société et de réussir sa vie en dehors des chemins battus ; autrement dit, encore que le mot soit parfaitement devenu une sorte d'idéal absurde, le besoin de longer de personnalité dans des groupes d'amitié spontanés. En comparaison, la méfiance viscérale pour l'Eglise-institution et pour la pratique religieuse pèse peu.

Tous ces jeunes ou presque passent par l'école laïque. Que ne disaient-on naguère dans certains milieux catholiques contre « l'école sans Dieu » et ses huits ? Selon des statistiques sérieuses, il ressort que, depuis 1963, soixante-trois congrégations religieuses masculines, dont les effectifs augmentaient jusque-là régulièrement, ont toutes vu diminuer le nombre de leurs membres, et que cette diminution ne s'est pas démentie jusqu'à 1977, date où le sondage s'arrête.

Cette « rupture spirituelle », comme on la nomme, ne peut, bien sûr, se comprendre qu'en recherchant les causes dans l'éducation scolaire ou dans les conséquences du concile (1962-1965). Des institutions de ce genre ressemblent trop à des régiments de compte pour être honnêtes. Il n'est d'ailleurs pas sûr que de tels indices d'une mutation de la société (dont mai 1968 a été la preuve la plus éclatante) soient à interpréter d'une manière alternative. Ce n'est pas parce que les jeunes boudent les ordres religieux qu'ils démentent ; on pourrait tout aussi bien dire qu'une autre forme de vie religieuse en jaillit.

Tout ou presque, ou peu s'en faut, pour découvrir et fortifier la fibre religieuse des jeunes ? Autrefois, les aumôneries de l'enseignement public étaient où se voulaient être des lieux d'instruction religieuse proprement dite. Des prêtres en étaient exclusivement responsables. Aux yeux des élèves, ils étaient assimilés à des enseignants, dispensaient des cours magistraux, donnaient éventuellement des leçons à apprendre. C'était autour des années 50.

A cette situation claire et sécurisante pour les parents a succédé dès avant plus tard une autre radicalement différente : explosion démographique dans les lycées et les cours complémentaires ; remise en cause de la pédagogie traditionnelle ; les aumôniers assimilent leur isolement (les jeunes s'adressent à eux comme à des égaux, se mettent à les tutoyer, ils viennent à l'aumônerie parce qu'ils y trouvent un lieu d'accueil, de rencontre, de liberté et de recherche où aucun sujet n'est interdit. L'aumônier n'est plus un professeur qui impose une idéologie ou un apôtre qui fait du prosélytisme plus ou moins déguisé, mais un ami dont la culture, la compréhension et le serviabilité sont les bienvenues.

Foi et personnalité

Quelle est la proportion de jeunes qui fréquentent les aumôneries ? 25 % environ dans les classes de sixième et de cinquième (qui sont les classes de la communion solennelle) ; 10 % en troisième ; près de 5 % en terminale. Soit 11 % en moyenne contre 15 % en 1970.

Concomitamment, le nombre des aumôniers diminue. En 1970, 900 prêtres à plein temps et 4 000 à temps partiel contre 30 laïcs ; actuellement, 400 prêtres à temps plein et 2 000 à temps partiel contre 60 laïcs à temps plein et 20 000 laïcs à temps partiel. L'immense majorité sont des bénévoles, et c'est là que le bât blesse (1). A Paris, on compte 2 000 animateurs laïcs, 500 à Lyon, 200 dans le département rural de la Haute-Marne. Une aumônerie sur trois est animée par une équipe de laïcs autour d'un prêtre ; un cinquième par un collectif (prêtres et laïcs autour d'un prêtre ; une sur cinq par un collectif (prêtre et laïcs) ; une sur six par un prêtre seul ; une sur vingt par un laïc seul. Reclent 1 700 établissements scolaires, environ sur un total de 6 750 où n'existe aucune aumônerie.

Les animateurs s'efforcent d'assumer ce qu'ils appellent dans le jargon en vigueur l'« environnement socio-culturel » ; l'indifférence religieuse ambiante est considérée pour ce qu'elle est, dans un esprit d'aventure et de réalisme. L'aumônerie espère à être un lieu où les jeunes structurent leur personnalité, où se crée une communauté vivante. Les préoccupations spécifiquement religieuses s'inscrivent dans ce climat. L'éveil de la foi repose en effet sur celui de la personnalité. Ainsi que le dit un aumônier : « *Pour pouvoir croire en Dieu, il faut d'abord pouvoir dire : je* [illegible] ».

Quant à savoir le rôle des aumôneries de lycées qui le plus grand compte de la mentalité du jeune qui est "croyant", pour une part, par la pédagogie en vigueur, primat accordé à l'observation, aux besoins matériels, à la société de consommation. Dans les manuels, les religions sont présentées sur un pied d'égalité. Mieux vaut que la connaissance religieuse « désintéressée » risque de tenir lieu de catéchèse (2).

Les milieux traditionnels prennent parfois les aumôneries de lycées comme cible de leurs attaques. Ils les accusent de baisser les bras devant les préjugés et les modes du jour ; d'avoir renoncé à faire de l'instruction religieuse. Ces reproches sont trop sommaires pour être significatifs. Aucune aumônerie ne se présente comme exemplaire et aucune ne peut ignorer le contexte qui est le sien. Le premier devoir d'un évangélisateur est de connaître ceux à qui il s'adresse. « *Pour enseigner le latin à John, dit le proverbe, il faut commencer par connaître John* ». Changer les méthodes et le vocabulaire d'une catéchèse, c'est changer de catéchèse. Ceux qui ne veulent pas en convenir pratiquent la politique de l'autruche.

Eviter les excès

Il reste que la « opposition au milieu ni la complaisance ne sont de bonne méthode. Qu'on le veuille ou non, les jeunes d'aujourd'hui conduisent les adultes à repenser leur foi. En un sens, ces élèves sont les catéchèses de leurs « animateurs ». Cette réciprocité de services rendus oblige... La latéralisation des aumôneries à accéléré l'évolution. Il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. A l'autoritarisme et au dédaigneux de l'enseignement religieux d'autrefois ne saurait succéder le mépris du savoir et du travail. L'Evangile mérite d'être étudié avec le même sérieux qu'une matière profane. Pour ne pas sombrer dans le pietisme, la spiritualité a besoin d'un minimum de bagage intellectuel. On déplorait naguère que les connaissances religieuses des élèves du secondaire et du supérieur ne soient pas au niveau de leurs connaissances profanes. On est encore loin de compte.

HENRI FESQUET.

(1) Votre école chez vous, 2, boulevard Davout, 75020 Paris.

(2) 35, rue Esquirol, 75013 Paris.

● *Sun Myung Moon, fondateur de la secte coréenne Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M.)*, se trouve actuellement à Londres. Il a quitté précipitamment les Etats-Unis le 13 mai, lorsqu'une sous-commission des organisations internationales de la Chambre des représentants, présidée par le démocrate Donald Fraser, a demandé de le « tendre à » propos d'un rapport des services de renseignements qui établit des liens entre la C.I.A. coréenne et la secte de Moon.

● *Mgr Jean-Baptiste Brunon, évêque de Tulle*, condamne sévèrement « *la recrudescence des avortements, notamment en Limousin* », dans le dernier numéro de son bulletin diocésain.

Sous le titre « Halte à la mort », Mgr Brunon écrit que, dans sa région, on tue plus de vingt-trois enfants sur cent naissances : « *Ce chiffre est effrayant dans une région déjà et jusque en population et qui voit annuellement baisser la natalité* », souligne-t-il.

Plaidoyer pour le respect

Suite de la première page.

De toute façon, gouvernement et administrations ne sont guère portés à respecter les efforts accomplis en dehors d'eux pour atténuer inégalités et injustices. Un seul exemple, limité mais significatif : depuis vingt ans, une association parfaitement désintéressée parvient à sortir des enfants handicapés et immobilisés de la solitude et du découragement en leur envoyant à domicile des professeurs qui les font en général progresser à grands pas (1). L'association est au bord de la faillite parce que le soutien financier public est nul. Quelques bonnes paroles ou, plus généralement, l'absence de réponse ; que de mépris antidémocratique, si vraiment la démocratie est participation volontaire à l'amélioration du sort des défavorisés !

Pas de société démocratique sans police. Pas d'action démocratique de la police sans respect pour la police. Oui, mais quelles manifestations incessantes de mépris de la part de notre police ! On l'a pas pour tout le monde indistinctement ! Seuls les faibles sont humiliés et maltraités. Que d'arrestations arbitraires, d'injures, de violations de la légalité, qui sont autant de leçons de mépris pour la loi et pour ceux qui sont supposés être placés à son service ! Le pire, ici, c'est le silence complice des autorités administratives et politiques. Il y aurait des sanctions secrètes ? Du point de vue de l'enseignement qu'elles donnent, c'est comme si elles n'existaient pas.

L'irrespect est partout. Dans les hôpitaux par exemple. Une histoire vraie qui vient confirmer d'innombrables autres histoires du même type : une étudiante étrangère se sent malade. Elle va consulter à l'hôpital Boucicaut. Elle ne trouve véritablement enfermée dans le métro. Impossible de savoir ce qu'elle a, ce pour quoi on la garde. Pourtant, elle sait bien le français — mais il n'y a personne pour répondre. Un jour, on la conduit à la salle d'opération. Quand elle se réveille, elle ne sait toujours pas pourquoi on l'a opérée. Elle n'aura jamais vu le chirurgien, ni avant ni après l'opération. On finit par lui jeter qu'on a trouvé « A.A.S. ». Elle finit par comprendre que cela veut dire « rien à signaler », donc qu'on l'a juste ouverte « pour voir ». Un jour, un patron passe qui ne l'a jamais vue. Il regarde distraitement les indications au sommet de son lit et ordonne qu'on la fasse sortir, sans, bien entendu, lui parler pour expliquer quoi que ce soit. Une médecine aussi peu respectueuse de malade n'a assurément pas droit au respect !

Du respect des hommes libres, car elle peut évidemment se contenter de la crainte révérencielle et superstitieuse du public auquel elle en impose par le mystère. De même que pour d'artistes et d'écrivains peuvent se contenter de l'admiration du snobisme bête qui ne leur reproche pas leur irrespect pour le lecteur, le spectateur, l'auditeur. Irrespect du reflet d'apprendre le métier qu'on prétend exercer. Idem, pour un acteur, d'apprendre à articuler. Irrespect double pour l'œuvre et pour le public quand le metteur en scène récrit Molière ou trifoui Shakespeare. Respectez donc, quand vous jouez respectueuse les enfants participant à Molière quand on les respecte en respectant Molière ! Il n'y a pas besoin de metteur en scène et d'acteurs de génie. Il suffit de faire comme la troupe de « Connaissance des classiques » (1) c'est-à-dire jouer bien, puis faire parler les jeunes spectateurs en trouvant d'avance respectable ce qu'ils auront à dire.

∴

Nous touchons ici au plus difficile des problèmes concernant le respect. Supposons que la dictature de l'autorité ou du savoir (et tout savoir, on a raison de nous le dire, constitue une parcelle d'autorité) veuille vraiment respecter ceux sur lesquels il agit (et que, s'il les respecte, il laisse agir sur lui). Que veut dire respecter ? Laisser tout faire sans intervenir, ce n'est pas respecter, c'est mépriser par l'abdication. Empêcher de faire, contraindre à faire, c'est ne pas respecter Mme Dupont, Mlle Dupuis, Monsieur le Dupont ou de l'adolescent.

Les députés qui « libéralisent » de nouveau la production d'alcool dans les campagnes et qui refusent de contrôler les abus alcooliques des automobilistes méprisent les citoyens. La censure méprise les téléspectateurs. Mais on ne respecte pas l'enfant en lui montrant n'importe quelle violence. On ne respecte pas l'adolescent en le laissant aller vers n'importe quelle expérience, tel-ette gemmaire de dégoût, compromettre même le risque du dosesoir et du suicide.

Il n'y a pas de réponse simple à cette question, ni pour le législateur, ni pour les parents. Mais il y a au moins une direction à suivre. Il est difficile de savoir comment respecter le mieux. Mais le risque d'erreur diminue d'autant plus que la volonté de respecter est plus forte. Et celui auquel cette volonté s'applique — citoyen, adolescent, fils, téléspectateur — est rarement insensible à cette volonté, même quand il y a conflit. Or c'est de la perception de cette volonté que naîtra le plus facilement le respect réciproque, celui dont on a raison de déplorer l'absence !

ALFRED GROSSER.

(1) Voir aussi chez Vrin, 2, boulevard Davout, 75020 Paris.

Bibliothèque Nationale